

Pour que le brouillard se lève sur Kyoto

Michel Kelly-Gagnon, *Financial Post*, page FP-11, 12 novembre 2004.

Lettre ouverte à l'honorable Stéphane Dion, ministre de l'Environnement.

Monsieur le Ministre,

Le Protocole de Kyoto soulève bien des passions. Récemment, la chambre haute du parlement de Russie a ratifié le traité, signé par le président Putin. La Russie s'engage donc officiellement à en respecter les directives. Le Protocole obtient ainsi suffisamment de signataires pour qu'il s'applique aux quatre coins de la planète. Malgré tout, les mérites et inconvénients du protocole demeurent l'objet de débats. Beaucoup trop de questions demeurent sans réponse.

Les promoteurs du Protocole de Kyoto et de nombreux spécialistes affirment qu'il s'agit d'une authentique bouée de sauvetage lancée à l'environnement. Je m'étonne de cet enthousiasme spontané, par opposition aux critiques comme celle lancée en 2002 par le premier ministre Ralph Klein de l'Alberta : « La signature du Protocole de Kyoto consiste à signer une hypothèque pour une propriété dont on ignore le prix de vente et l'emplacement. » Peut-on vraiment écarter les critiques du revers de la main?

Monsieur le Ministre, le débat sur le Protocole de Kyoto fait l'objet de beaucoup de commentaires partisans, et ce depuis trop longtemps. Il est plus que temps de lever le brouillard sur Kyoto. De confirmer ou d'infirmer, par exemple, les affirmations voulant que l'application du Protocole nuira considérablement à l'économie du Canada, notamment dans les régions pétrolifères de l'Ouest du Canada. Comme vous le savez, le traité oblige le Canada à réduire de 30 pour cent ses rejets de CO² au cours des dix prochaines années, ce qui correspond, pour 2012, à un volume d'émission inférieur de 6 pour cent à celui de 1990.

La présente lettre ouverte est une demande d'information objective, aussi bien pour moi que pour les nombreux Canadiens inquiets des conséquences de la ratification du Protocole. Je suis convaincu que les nombreux analystes à l'emploi d'Environnement Canada sauront répondre facilement à mes légitimes interrogations.

La quête d'une information objective, qui mette fin à la controverse, n'est pas chose nouvelle. À l'occasion de la Conférence mondiale de 2003 sur les changements climatiques, le conseiller économique principal du président Putin, Andrei Illarionov, a posé plusieurs questions sur le Protocole de Kyoto et sa justification scientifique. Les réponses données par

les scientifiques n'ont pas atténué son scepticisme. Les questions qui suivent s'inspirent des interrogations d'Andrei Illarionov.

1. Dans quelle mesure exacte le Canada parviendra-t-il à atteindre les cibles établies dans le Protocole de Kyoto? La mise en œuvre de l'accord s'accompagnera-t-elle d'une augmentation drastique des taxes sur l'essence pour convaincre les Canadiens de rationaliser leurs déplacements? L'État limitera-t-il le nombre de véhicules par famille? Les VUS feront-ils l'objet d'un interdit? L'État obligera-t-il les Canadiens à abandonner le chauffage à l'huile au profit de l'électricité? Comme vous le voyez, les Canadiens ont bien des raisons de s'inquiéter.

2. Combien coûtera réellement la mise en œuvre du Protocole de Kyoto? Nancy Hughes-Anthony, de la Chambre de commerce du Canada, avance le chiffre de 30 milliards de dollars, soit 2,5 pour cent du PIB d'ici 2010. D'autres spécialistes, plus alarmistes, vont jusqu'à un coût faramineux de 75 milliards de dollars. Un document émanant du cabinet libéral divulgué en 2002, mentionne la perte de 200 000 emplois et un recul du PIB de 1,5 pour cent. Les Canadiens veulent connaître le coût exact de la mise en œuvre du Protocole.

3. L'information scientifique laisse encore à désirer. Dans quelle mesure la concentration de CO₂ a-t-elle influé sur les fluctuations thermiques de la planète au cours des 1 000 dernières années? Au cours des 140 dernières années? Les fluctuations thermiques sont-elles causées par des phénomènes naturels, comme l'activité solaire et l'activité volcanique? Pour toutes ces questions, la communauté scientifique reste divisée.

4. La modélisation informatique suscite beaucoup de scepticisme aux fins de la prévision du réchauffement de la planète. Or, le protocole de Kyoto s'appuie sur les modèles informatiques. Sont-ils fiables? S'agit-il des mêmes modèles informatiques qu'utilisent les météorologues de la télévision? J'avoue mon ignorance sur le sujet.

5. Sachant que les États-Unis et que l'Australie ne signeront pas le Protocole de Kyoto, peut-on réellement atteindre les cibles établies? Les promoteurs en sont persuadés, pour la première série d'obligations; mais pour pleinement réaliser les objectifs, il faudra convaincre d'autres pays de ratifier l'accord international. De toute évidence, il ne faut pas compter sur les États-Unis. La réélection de George Bush à la présidence, la semaine dernière, n'annonce rien de bon pour le Protocole de Kyoto. Comment le Canada peut-il logiquement croire en la réussite du Protocole quand son puissant voisin n'y croit pas?

Monsieur le Ministre, les questions à poser sont légions. Je ne cherche même pas à savoir si le réchauffement de la planète représente une menace réelle, non plus qu'à savoir si la réduction des rejets de CO₂ permettra véritablement de contrer ce réchauffement planétaire. Je me contenterai des cinq paragraphes qui précèdent. Les Canadiens méritent de profiter d'une information exhaustive et objective sur les tenants et aboutissants du Protocole de Kyoto. Compte tenu de l'investissement prévu, c'est bien la moindre des choses.

Je vous remercie à l'avance de prendre le temps de répondre à ces questions.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Michel Kelly-Gagnon
Président, Institut économique de Montréal